

Formation du 20 octobre 2020

Le risque de ruissellement

De 9h30 à 16h45



En milieu urbain comme en milieu rural, le ruissellement est probablement le type d'inondation le plus difficile à cerner et à traiter. Souvent mêlés à d'autres phénomènes, les ruissellements posent des difficultés d'identification, de définition, d'évaluation et de modélisation. Le danger associé au ruissellement est pourtant bien réel et intensifié par les effets du changement climatique et l'imperméabilisation des sols. Ce phénomène n'est pas clairement cadré par les politiques publiques et si le danger et les collectivités se trouvent souvent dépourvues d'outils et ont des difficultés à agir sur ce risque.

Cette formation apportera des clés pour mieux se saisir de la question du ruissellement et en comprendre les causes et les manifestations. La gestion du phénomène sera également évoquée, sur le plan organisationnel comme au niveau opérationnel, et des exemples concrets d'actions pour limiter le phénomène de ruissellement seront présentés.

Elle s'appuiera, pour ce faire, sur l'expérience de l'équipe du CEPRI en la matière et sur un certain nombre d'études de cas.

INTERVENANTS



CEPRI :

Anne-Laure MOREAU - Chargée de mission
Guillaume TOURNADRE - Chargé de mission

Intervenants extérieurs :

Entente Oise Aisne

La Métropole du Grand Lyon

OBJECTIFS



Connaître le phénomène de ruissellement, ses causes, ses manifestations et ses interactions avec les autres types d'inondations.

Comprendre le rôle de chacun dans la gestion du ruissellement et le lien avec d'autres compétences telles que la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI.

Acquérir une vision globale des techniques de gestion du ruissellement en fonction du contexte, en milieu urbain comme en milieu rural.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas

DURÉE



Une journée



9h30 : Tour de table

9h45 : Début de la formation

- Introduction

10h-10h30 : Le ruissellement : de quoi parle-t-on ?

- Comprendre ce qu'est le ruissellement (définition, origine, manifestations, conséquences)

10h30-11h45 : Connaître le phénomène : la difficile modélisation

- Choisir l'événement de référence et le modèle
- **Intervenant extérieur : l'Entente Oise Aisne**

11h45-12h30 : Aspects réglementaires : qui est responsable de quoi en matière de ruissellement ?

- Situer le ruissellement parmi les différentes compétences des collectivités
- Comprendre la répartition des rôles entre les collectivités et l'Etat pour la gestion des ruissellements

12h30-14h : Pause

14h00-15h15 : La gestion du ruissellement en milieu rural

- Connaître les actions possibles pour gérer les inondations par ruissellement en milieu rural et les outils associés
- **Intervenant extérieur : La gestion du ruissellement sur le territoire d'intervention de l'Entente Oise Aisne - l'Entente Oise Aisne.**

15h15-16h30 : La gestion du ruissellement en milieu urbain

- Connaître les actions possibles pour gérer les inondations par ruissellement en milieu urbain et les outils associés
- **Intervenant extérieur : La gestion du ruissellement sur la Métropole du Grand Lyon - En attente de confirmation**

16h30-16h45 : Conclusion

16h45 : Fin de la formation

